Très durement touchés par la crise sanitaire et économique, les commerçants, artisans et entreprises peuvent solliciter des aides et des dispositifs de soutien économique.

La Ville lance un dispositif de soutien aux commerçants

Afin de faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, la Ville de Mons en Baroeul a mis en place un dispositif de soutien financier aux commerçants monsois.
Vous pouvez consulter les critères d'éligibilité et télécharger le dossier de demande d'aide en cliquant ici. [1]

Les aides de l'Etat

L'Etat a mis en place dès le printemps dernier des aides et des dispositfs de soutien aux commerçants et aux entreprises : chômage partiel, exonération de charges, prêts garantis...
Toutes les mesures sont consultables sur le site dédié au plan de relance France Relance [2].

La MEL au soutien des acteurs économiques

La Métropole Européenne de Lille exerce sur son territoire la compétence du développement économique. Elle a donc adopté un ensemble de mesures, le fonds de rebond, destiné à soutenir les entreprises et donc l'emploi mis à rude épreuve par les conséquences de la crise sanitaire.

La MEL, dès le début de cette crise, a mis en œuvre un "fonds de rebond" de 20M€ pour aider les entreprises, les artisans et les commerçants. Le fonds de rebond a été élargi le 16 octobre dernier par le conseil métropolitain pour soutenir plus massivement l'emploi et les secteurs du tourisme, de la culture, de l'événementiel et du sport. Il concerne désormais également les TPE de moins de 20 salariés et les TPE/PME de moins de 50 salariés pour le secteur de prestations de services consacrés aux industries et à la production (sous-traitance, maintenance, bureaux d'études...). Le fonds de rebods a été élargi et prolongé le 18 décembre 2020.

Ces subventions concrètes et immédiates se répartissent comme suit :

- aide aux loyers pour les artisans / commerçants, de moins de 20 salariés, qui ont une vitrine ou un point de vente en lien direct avec un atelier de réparation associé sur le territoire – jusqu'à 2500€/mois sur 2 mois (novembre-décembre 2020) ;
- aide forfaitaire pour les TPE de moins de 20 salariés, des secteurs du tourisme, de l'événementiel et du sport jusqu'à 4500€/mois sur 4 mois (septembre à décembre 2020) ;
- aide forfaitaire pour les TPE/exploitant, de moins de 20 salariés, des secteurs de l'agriculture/horticulture, à la nature et aux animaux... jusqu'à 4 500€/mois sur 2 mois (novembre-décembre 2020) ;
- aide forfaitaire pour les TPE/PME (moins de 50 salariés) des secteurs de l'industrie jusqu'à 6 000 €/mois sur 3 mois.

Covid relance

Les difficultés rencontrées par votre entreprise risquent de persister à long terme ? Un dispositif d'avance remboursable à taux zéro, dit "Covid relance", est mis en place pour soutenir les entreprises et associations en difficulté. Ce soutien financier concerne les entreprises de moins de dix salariés (jusqu'à 15 000 €) ainsi que les acteurs de l'économie sociale et solidaire de moins de vingt salariés, associations comprises (jusqu'à 30 000 €). Les sommes avancées sont remboursables en 48 mois avec un an de différé. Le fonds, dont l'enveloppe budgétaire totale est de 6,6 M€, est cofinancé par la MEL à hauteur de
2,2 M€, la région Hauts-de-France et la Banque des Territoires.

Informations et contacts

Pour toute question sur les nouveaux dispositifs destinés à soutenir les artisans, les commerçants et les TPE ou sur le nouveau dispositif d'avances remboursables dédié aux entreprises ou associations de moins de 10 salariés, la Métropole Européenne de Lille met à disposition un interlocuteur privilégié :

serveco@lillemetropole.fr [3]
0 800 711 721 (numéro vert)

Une plateforme régionale

La Région Hauts de France et ses partenaires (Chambre du Commerce, Chambre des Métiers et de l'Artisanat...) ont mis en place une plateforme de soutien aux commerçants, entrepreneurs, artisans, professions libérales.

soutien.hautsdefrance.fr [4]
au un guichet unique : 03 59 79 01 00

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 11/01/2021 - 16:34): https://www.monsenbaroeul.fr/info-covid/soutien-au-monde-economique

Liens
[1] https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/economie-emploi-commerces/dispositif-de-soutien-aux-commercants
[2] https://www.gouvernement.fr/france-relance
[3] mailto:serveco@lillemetropole.fr
[4] http://soutien.hautsdefrance.fr